

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE**  
**DIRECTION CENTRALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES**

**MISE EN DEMEURE N°02 avant résiliation**

Vu le retard considérable enregistré dans la livraison des fournitures objet de contrat n°07/2023 du 20/03/2023.

L'entreprise « EURL EKF IMPORT EXPORT », sise à la cité Haidouci, rue 06 n° 08 Eucaliptus/Alger, titulaire du marché n°07/2023 du 20/03/2023, visé par la Commission Sectorielle des Marchés/ MDN sous le n°349/2023 en date du 16/03/2023, portant sur la fourniture de 450 cumulus de différentes capacités, est mise en demeure pour prendre toutes les mesures nécessaires, afin de rattraper le retard enregistré dans la livraison des fournitures objet du marché.

L'entreprise « EURL EKF IMPORT EXPORT », est tenue de répondre aux injonctions de la présente mise en demeure, dans un délai de 08 jours à compter de la date de publication du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), les quotidiens nationaux et le site WEB du Ministère de la Défense Nationale.

Faute de quoi, l'acheteur sera dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives réglementaires à son encontre.